

Le Pôle <u>Aerospace Valley</u>, en partenariat avec Bpifrance, avec le soutien de l'ADEME et du FEDER OCTIA, propose un programme collectif visant à accompagner les PME et ETI des filières aéronautique, espace, drones et défense dans leur transition environnementale.

Ouvert aux membres et non membres, voir conditions ci-dessous.

# **POURQUOI S'INSCRIRE?**

Les enjeux/bénéfices peuvent être nombreux :

- ➤ ENVIRONNEMENTAL: Réduire son empreinte carbone / environnementale, préserver les ressources et prendre en compte les impacts environnementaux dans tout le cycle de vie d'un produit ou d'un service.
- > **REGLEMENTAIRE**: Respecter ou anticiper la réglementation.
  - La mesure des gaz à effet de serre (Bilan GES ou Bilan carbone®) est obligatoire depuis 2012 pour les entreprises de plus de 500 salariés, tous les quatre ans.
  - Les subventions concernées ne sont généralement plus accordées aux entreprises étant soumises au respect de la réglementation, dont les critères peuvent être amenés à évoluer.
- ➤ **EXIGENCES DONNEURS D'ORDRES**: L'enjeu environnemental prend une part grandissante dans les stratégies des donneurs d'ordres et dans les exigences auprès de leurs sous-traitants et fournisseurs.
  - Concernant l'empreinte carbone, les entreprises de plus de 500 salariés ont l'obligation d'intégrer le scope 3 dans leur bilan de gaz à effet de serre (GES) règlementaire depuis janvier 2023. Le scope 3 du bilan GES correspond aux autres émissions externes, liées par exemple à l'activité des sous-traitants et fournisseurs. Ainsi, les donneurs d'ordres s'engagent ou vont s'engager progressivement dans une stratégie bas carbone impliquant la supply chain en amont, dans leur plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il faut donc que la supply chain puisse mesurer et se préparer à réduire son empreinte carbone.
- ➤ **COMPETITIVITE / PERFORMANCE :** Se démarquer de la concurrence, améliorer son efficacité industrielle à travers l'optimisation de processus et innover par l'éco-conception.
- ➤ IMAGE / RECRUTEMENT : Répondre aux attentes des parties prenantes dont les salariés, attirer / recruter les talents.

Page 1 sur 5 Mise à jour 07/25

- ➤ **ECONOMIQUE**: Réduire les coûts (dans le cadre de réduction de consommation / d'élimination des ressources), anticiper les hausses des coûts matières/énergie/déchets, réduire les risques d'approvisionnement.
  - Diag Eco-flux (cf site Bpi) : « Réalisez en moyenne 45 000 € d'économies par an et par site de production ou établissement » sur la base de 678 missions restituées.
- FINANCEMENT : Renforcer ses arguments dans le cadre de l'éco-conditionnalité sur les dispositifs de financement (ex : « Impact Score » en Région Occitanie), et auprès des investisseurs privés.
- ➤ **RESEAU :** Favoriser le réseautage et partage d'expériences en intégrant une démarche collective.

## **THEMATIQUES**

Des groupes d'entreprises seront créés par région, afin de suivre un parcours à la fois :

- <u>Individuel</u>, avec un diagnostic opéré par Bpifrance et subventionné par l'ADEME, et réalisé par un expert agréé et désigné par Bpifrance, et avec un accompagnement individualisé.
- Collectif, avec des journées de partage et d'informations entre entreprises.

Sur une ou plusieurs de ces thématiques :

- ➤ **REDUCTION EMPREINTE CARBONE :** Mesurer les émissions gaz à effet de serre (GES) et mettre en œuvre des premières actions de réduction d'émissions GES avec la réalisation du **Diag Décarbon'Action** opéré par Bpifrance.
- ➤ **OPTIMISATION FLUX :** Optimiser les flux de matière, eau, énergie et déchets avec la réalisation du **Diag Eco-Flux** opéré par Bpifrance.
- ➤ **ECO-CONCEPTION**: Initier une démarche éco-conception avec la réalisation du **Diag Ecoconception** opéré par Bpifrance.

Les entreprises ont la possibilité de choisir d'intégrer plusieurs types de groupes, cependant nous alertons sur la nécessité d'avoir les ressources humaines nécessaires au suivi du diagnostic correspondant.

#### **PLANNING**

#### **Inscription**:

- Inscription portail Aerospace Valley: du 12 juin au 30 septembre 2025,
- Mail de confirmation inscription avec informations étapes suivantes

Page 2 sur 5 Mise à jour 07/25

 Avant la journée collective #1: Inscription administrative Bpifrance + choix ou désignation expert diagnostic agréé Bpifrance selon localisation /spécialité /disponibilité

<u>Programme collectif</u>: pour les groupes d'entreprises du programme sur la 3<sup>e</sup> campagne d'inscription:

T4 2025	Journée collective #1	<ul> <li>Sensibilisation (fresque Climat ou autre animation), échanges prédiagnostic, informations dispositifs de financement et opportunités</li> <li>Région Nouvelle Aquitaine : Bordeaux, date à confirmer selon dispos participants</li> <li>Région Occitanie : Toulouse, date à confirmer selon dispos participants</li> </ul>
	Diagnostic individuel	Chaque entreprise réalise son diagnostic avec un expert agréé par Bpifrance. L'entreprise peut solliciter le pôle pour obtenir une liste d'experts agréés, ou attendre la désignation de l'expert par Bpifrance.
Septembre 2026*	Journée collective #2	<ul> <li>Echanges post-diagnostic (par activité ou typologie de diagnostic), pistes plans d'actions : focus sur les expertises liées (pitchs experts)</li> <li>Lieu et date à confirmer (Bordeaux et/ou Toulouse) Pour cette 2e journée, les groupes pourront être réunis sur une même localisation.</li> </ul>
Juin 2027*	Journée collective #3	Retours d'expériences, ateliers participatifs thématiques  • Lieu et date à confirmer (Bordeaux et Toulouse)

<sup>\*</sup> date susceptible de changer en fonction de l'avancée des entreprises et des contraintes de programmation.

### **Diagnostic individuel:**

- Diag Décarbon'Action : Accompagnement simple de 12 jours découpés en 3 phases, sur une durée maximale de 8 mois (plus d'informations : <a href="https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/">https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/</a>)
- Diag Eco-Flux: Accompagnement sur la définition d'un plan d'action et le suivi du déploiement sur 12 mois, sur une durée maximale de 18 mois (plus d'informations : https://diagecoflux.bpifrance.fr/)
- **Diag Ecoconception**: Accompagnement comprenant 18 jours de conseil, sur une durée maximale de 8 mois (plus d'informations: <a href="https://diagecoconception.bpifrance.fr/">https://diagecoconception.bpifrance.fr/</a>)

Diagnostic Bpifrance	Diagnostic Bpifrance	Diagnostic Bpifrance
Décarbon'Action:	Eco-flux :	<b>Ecoconception:</b>

Page **3** sur **5** Mise à jour 07/25

- Bilan carbone SCOPES 1,2,3
- Co-construction du plan d'actions
- Accompagnement stratégie et premières actions
- Analyse des flux sur site et pratiques
- Co-construction du plan d'actions
- Accompagnement stratégie et actions
- > Evaluation résultats
- Définition des objectifs et mobilisation
- Evaluation environnementale
- Identification des pistes d'éco-conception
- Préparation à la mise en œuvre

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

### • Programme collectif

Le pôle organise ces journées collectives et propose son appui individuel (mise en relation, accompagnement sur dispositif de financement, ...) aux entreprises des filières aéronautique, espace, drones, défense, sur les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

➤ Tarif membre Aerospace Valley: **200 € HT** 

Tarif non-membre : 500 € HT

#### • Diagnostic individuel:

Le diagnostic réalisé par un expert est opéré par Bpifrance et subventionné par l'ADEME. L'entreprise doit s'acquitter d'un reste à charge (voir ci-dessous). Les experts ont été référencés par Bpifrance et sont mandatés par Bpifrance pour réaliser le diagnostic en suivant le cahier des charges établi pour le diagnostic en question.

L'entreprise peut solliciter le pôle pour obtenir une liste d'experts agréés, ou attendre la désignation de l'expert par Bpifrance.

L'entreprise peut effectuer sa demande à Bpifrance en parallèle de l'inscription au programme collectif, en mentionnant dans le formulaire lors de son inscription « Aerospace Valley ». Votre contact Aerospace Valley pourra vous préciser la marche à suivre.

- > Diag Décarbon'Action : <a href="https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/">https://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/</a>
  - ✓ PME-ETI < 500 salariés</p>
  - ✓ Ne pas avoir réalisé de Bilan GES ou qu'il date de plus de 5 ans
  - ✓ Entreprise avec au moins 1 an d'existence
  - ✓ Restant à charge pour le diagnostic : 4000 €HT si < 250 salariés et 6000 €HT si entre 250 et 499 salariés
  - ⇒ Dans le cas d'une filiale, l'inscription peut se faire avec le SIREN de la filiale, si elle valide les conditions ci-dessus. Le diagnostic est alors limité au périmètre de la filiale.
- Diag Eco-Flux: <a href="https://diagecoflux.bpifrance.fr">https://diagecoflux.bpifrance.fr</a>
  - ✓ PME entre 20 et 250 salariés
  - ✓ Restant à charge pour le diagnostic : 2000 €HT si < 50 salariés et 3000 €HT si entre 50 et 249 salariés
  - ⇒ L'éligibilité peut se faire par site (entre 20 et 250 salariés) et non par société.

Page **4** sur **5** Mise à jour 07/25

- ➤ Diag Ecoconception : <a href="https://diagecoconception.bpifrance.fr/">https://diagecoconception.bpifrance.fr/</a>
  - ✓ PME < 250 salariés</p>
  - ✓ Restant à charge pour le diagnostic : 5400 €HT si < 50 salariés et moins de 10M€ de CA ou de total de bilan, et 7200 € HT si entre 50 et 249 salariés et moins de 50M€ de CA ou 43M€ de total de bilan</p>
  - ⇒ Dans le cas d'une filiale, l'inscription peut se faire avec le SIREN de la filiale, si elle valide les conditions ci-dessus.

### **INSCRIPTION**

Vous êtes une PME ou ETI souhaitant engager sa transition environnementale?

Vous souhaitez par la même occasion intégrer un groupe d'entreprises suivant le même parcours pour partager vos idées, vos problématiques rencontrées, vos expériences?

⇒ Inscrivez-vous sur le formulaire d'inscription : ICI

# Date de clôture des inscriptions : 30 septembre 2025

En cas d'éligibilité à l'opération, le mail de confirmation vous indiquera les informations à transmettre sur le site de Bpifrance.

### **CONTACT AEROSPACE VALLEY**

Claire Pelletier

Coordinatrice Environnement

pelletier@aerospace-valley.com

Page 5 sur 5 Mise à jour 07/25